

Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2022

MUNICIPALITÉ DU 1^{ER} JUILLET 2021

Présidence :

M. Claude-Olivier Rosset, Syndic

Vice-présidence 2022-2023 :

Mme Myriam Gaillard Houriet, Municipale

ROSSET Claude-Olivier	Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM Suppléante : MCl. Liang
LIANG Mary-Claude	Routes, bâtiments communaux, transports publics, épuration Suppléant : F. Morandi
GAILLARD HOURIET Myriam	Ecole et jeunesse, affaires culturelles, tourisme, eau potable, informatique Suppléant : R. Gonzalez
MORANDI Florent	Forêts, vignes, espaces verts, sociétés locales, culte, défense incendie, protection civile Suppléante: M. Gaillard Houriet
GONZALEZ Raphaël	Finance, social, santé Suppléant : C-O. Rosset

1 - ADMINISTRATION GENERALE

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité s'est réunie 46 fois en 2022, le mardi matin à 9h00. Le procès-verbal est tenu par la Secrétaire municipale.

L'ordre du jour des séances est préparé par la Secrétaire municipale la semaine précédente et les municipaux décident des points à traiter en séance, ceux à traiter seul et les objets divers.

Des réunions extraordinaires sont organisées pour traiter d'un sujet spécifique.

Les factures sont examinées pendant la séance hebdomadaire, validées et transmises à la Bourse communale.

Les Municipaux participent aux séances de présentation des préavis aux commissions, à celles du Conseil général et aux séances des ententes et associations intercommunales. Ces séances ont lieu en général en soirée.

Selon les dicastères et les travaux en cours sur la Commune, les municipaux responsables suivent les projets et participent aux réunions avec les professionnels. Ces séances ont lieu en journée.

RELATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales :

ARASMAC Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay

ASSAGIE Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy

AIEE Association pour l'Epuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy

REFUGE INTERCOMMUNAL

Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge

intercommunal à Pizy

Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la

déchetterie intercommunale à Féchy

Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région

SDIS ETRAZ REGION

DECHETTERIE

ORPC MORGES Organisation Régionale de Protection Civile Morges

ARCAM Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges

SIDERF Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

LE CONSEIL REGIONAL DE NYON Association des Communes du district de Nyon

VIN ET TERROIR FECHY Féchy Vignoble Classé

SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES Réunions régulières organisées la Préfecture

GROUPEMENTS FORESTIERS DE LA SAUBRETTE

MORGES REGION TOURISME

PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

FIDUCIAIRE HELLER

La fiduciaire Heller SA met à disposition de la munipalité le boursier, M. Francesco Montoro qui délègue un aide boursier, M. Dylan Amorim.

FIDUCIAIRE COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes et effectue un examen succint selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succint soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du Contrôle des habitants (Nest).

Pages: 4/40

STI

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, au rapport et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisations de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

VISIONAPART & SUNRISE

Le prestataire pour la gestion de la téléphonie et de l'internet.

BCDT

Courtier et conseiller pour la gestion du porte-feuille d'assurances de la Commune.

COMPUTIS

S'occupe de l'hébergement du serveur et depuis le 1er juillet, de la maintenance du support informatique et des PC.

MALERA INFORMATIQUE

S'est occupé principalement de la maintenance des PC et du support informatique général jusqu'au 30 juin. Dès le 1^{er} juillet, Computis a repris ce mandat.

T21

Nous travaillons avec T2i pour l'outil de gestion des séances de municipalité via un cloud sécurisé. Cette solution est utilisée par de nombreuses autres communes.

HENNY TRANSPORT

Henny transport est responsable de la collecte des déchets ménagers (sacs blancs taxés) et de la maintenance des bennes à ordures sur le territoire communal.

Pages : 5/40

BERECYCLING

Responsable de la gestion de la déchetterie intercommunale. Nous communiquons régulièrement avec eux pour la gestion des comptes des habitants de la commune.

SERVICE DU PERSONNEL

GREFFE MUNICIPAL

Mme Fabienne Aeby (80%) Mme Donatella Orzan à 30%

Le Greffe municipal était ouvert le lundi de 08h00 à 13h00, le mardi de 13h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

Depuis le 15 juillet 2022, Mme Donatella Orzan a rejoint le secrétariat afin de décharger la secrétaire municipale de certaines tâches.

Le contrôle des habitants a été confié au service de la population d'Aubonne, afin de répondre aux habitants tous les jours ouvrables de l'année.

Population résidente au 31.12.2022

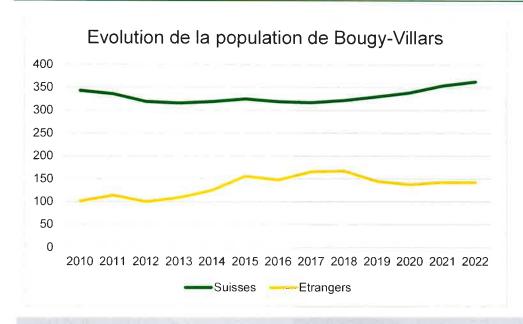
506 (po

(population suisse : 363 / population étrangère : 143)

Mouvements 62 arrivées, 53 départs, 5 naissances, 1 décès

Période	Suisses	Etrangers
2010	343	101
2011	336	114
2012	319	100
2013	316	109
2014	319	125
2015	325	156
2016	319	148
2017	317	166
2018	322	168
2019	330	145
2020	339	138
2021	354	143

Pages: 6/40



2022 363 143

BOURSE COMMUNALE

M. Francesco Montoro (Fiduciaire Heller SA)

La Bourse communale assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales

VOIRIE

M. José Mendes (100%) + M. Damien Liard

L'employé communal assure de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes. M. José Mendes prendra sa retraite en mai 2023. La Municipalité a engagé M. Damien Liard depuis le 1^{er} novembre 2022 afin de profiter de toutes les connaissances de M. Mendes.

CONCIERGERIE

Mme Celia Magalhaes (à l'heure)

La conciergerie de la Maison Bodzérane et du Caveau est assurée par Madame Maghalhaes qui contrôle l'état des salles avant et après les locations et informe la Municipalité des travaux d'entretien nécessaire. Le nettoyage général est assuré par l'entreprise CTA SA de Gland une fois par semaine et deux fois par an pour les « à fond ».

Madame Maghalhaes est également en charge de la conciergerie du refuge Forestier intercommunal depuis quatre ans, à la pleine et entière satisfaction de l'Entente intercommunale.

Le cahier des charges a été revu afin d'étudier la possibilité d'engager Madame Maghalhaes à 20% dès février 2023, en remplacement de CTA.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2022

1^{ER} AOÛT



Pages: 8/40

Cette année nous avons fêté notre jour national le 31 juillet sur le terrain de foot. A cause de la sécheresse et la chaleur, aucun feu n'a pu être fait mais Bougy-Bouge a organsé des jeux pour les petits et les grands avec un château gonflable et un tobogan.

Nos municipaux se sont chargés de l'organisation et de servir nos habitants.





Pages: 9/40

LA FÊTE DES HABITANTS 20 AOÛT 2022

Avec plus de 92 personnes inscrites, une centaine de personnes étaient présentes à cette fête. Avec une météo clémente, la traditionnelle fête des habitants, qui a lieu chaque 2 ans, a pu avoir lieu à l'extérieur de la maison Bodzérane. Des tables ont également été rajoutées à l'intérieur vu le nombre de convives. Pour la première fois, nous avons eu droit au service traiteur de l'Auberge qui nous a tous régalés. Les nombreux desserts amenés par les habitants ont fait la joie des convives.

Le groupe Bodzéran Doolin (musique Irlandaise) a également donné un concert après le repas.

Société locales présentes

- Société de tir (dans la cave) avec un exercice de tir au fusil de plomb
- Bougy-Bouge avec une table pour faire la promotion de leur rallye le 4 septembre
- L'association des pompiers de Bougy et Féchy présente à l'intérieur avec leur ancien camion de pompier qu'ils rénovent et vont transformer.

Vignerons

- Blanchard (avec sa roulotte) à l'extérieur
- Meylan (dans le caveau)
- Domaine de Fischer présent avec leur vin offert pour l'apéritif



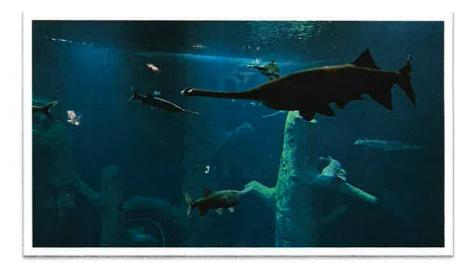


Pages: 10/40

LA SORTIE DES AINÉS - 14 SEPTEMBRE

Cette sortie se déroulait, cette année, dans le canton de Vaud. Malgré une journée pluvieuse, nous avons découvert AQUATIS, qui est aussi le plus grand Aquarium-Vivarium d'eau douce en Europe et les deux heures consacrées à sa découverte ont à peine suffi pour tout voir.

Puis, les 24 personnes présentes ont rejoint le restaurant du Lac de Bret qui est une institution culinaire dans la région et est situé à l'écart du village de Puidoux. Un excellent repas nous y attendait, suivi d'une petite promenade de digestion autour du lac qui avait un niveau très bas à cause de la sècheresse.





Pour finir, nous avons rejoint le port de Montreux et avons embarqué pour une croisière pour rejoindre celui de Lausanne-Ouchy pour un retour en bus jusqu'à Bougy à 18h00.

Pages: 11/40

FENÊTRE DE L'AVENT, PÈRE NOËL, DISTRIBUTION DE SAPINS – 17 DÉCEMBRE

La Municipalité a également organisé une fenêtre de l'Avent. Nous avons invité la population à nous rejoindre devant la maison Bozérane pour la distribution du vin chaud, de la soupe et des biscuits. Nous avons également distribué les sapins à ceux qui les ont commandés et l'arrivée du Père-Noël a fait le bonheur des enfants.







Pages: 12/40

SOCIÉTÉS LOCALES

- L'association Bougy-Bouge (https://bougy-bouge.ch/) a pu reprendre complètement ses activités : châteaux gonflables, rallye dans les vignes, fenêtres de l'Avent, ainsi que ses traditionnels apéros de fin de mois.
- Le Club de Tennis de Table a continué ses entrainements dans la Maison Bodzérane et joué régulièrement aux quatre coins du canton (https://club-de-tennis-de-table-de-bougy-villars-73.webself.net/accueil).
- La Société de Tir Le Signal Saubraz-Bougy a poursuivi ses activités au stand de tir de Saubraz et rappelle que les habitants de Bougy sont les bienvenus pour venir découvrir leur sport (http://www.tirlesignal.ch/).
- La société de théatre « Comédie de la Touille » a malheureusement dû mettre un terme à ses activités.
- L'Amicale des sapeurs pompiers de Féchy-Bougy arrive bientôt au terme de la rénovation de son camion et se réjouit de pouvoir le montrer dès l'été 2023.

Ces sociétés bénéficient toutes du soutien de la Municipalité.

SITE INTERNET - WWW.BOUGY-VILLARS.CH

Le site <u>www.bougy-villars.ch</u> évolue et est mis à jour régulièrement afin de partager du contenu et des informations fraîches et actualisées à la population sur les activités, les événements, les chantiers, les mises à l'enquête en cours et autres informations utiles et politiques. N'hésitez pas à le visiter régulièrement.

Pages: 13/40

Le site est accessible sur les smartphones via le navigateur ou l'application **OlOlweb** qui reprend le contenu principal du site, offre la géolocalisation et des alertes.







Le site est géré par notre Webmaster, <u>webmaster@bougy-villars.ch</u>, en collaboration avec le fournisseur et hôte OFISA Informatique et la Municipalité.

TRANSPORTS PUBLICS

LIGNE CARPOSTAL 10.721 ROLLE - AUBONNE - ALLAMAN - (SIGNAL-DE-BOUGY).

Après la pandémie, l'ARCAM a repris les ateliers du Secteur 1 – Mobilité TP 2024. La Municipalité a mentionné le souhait de renforcer les liaisons existantes et de considérer de nouveaux points de dessertes. Cependant, le 7 septembre 2022 l'ARCAM décide de mettre en suspens les études en cours, puisque la donnée de base relative à l'horaire CFF 2025 était encore manquante. En effet, la proposition du futur réseau devra êre calquée sur l'horaire 2025 et non sur la situation actuelle. L'étude sera affinée et conclue d'ici début 2023. Notre demande a été transmise au mandataire en charge et à la DGMR. L'ARCAM fera donc au mieux pour satisfaire nos demandes en tenant compte de la cohérence régionale du réseau.

Aux dernières nouvelles du 18 avril 2023, l'ARCAM nous informe que les CFF ont débloqué la situation par rapport à l'horaire 2025 qui sera communiqué de manière officielle en début du mois de mai 2023. Les séances reprendront en mai-juin 2023.

Nous continuerons à inciter à l'usage des TP pour pérenniser l'offre et formulerons une fois encore le souhait d'un ajout d'une paire de courses financée par le mécanisme TRV.

La contribution financière pour les lignes de trafic régional est de CHF 16'954.90 pour Bougy-Villars.

ARCAM OFFRE TP NOCTURNE (COMMUNES: TARTEGNIN, MONT-SUR-ROLLE, PERROY, BOUGY-VILLARS, FÉCHY, ESSERTINES-SUR-ROLLE ET ST-OYENS)

Le taxibus du bassin de Rolle a été mis en service le 15 décembre 2019 et propose trois courses les nuits d'un vendredi/samedi et samedi/dimanche.

Comme convenu en 2019 et 2021 dans le cadre des préavis 46-70 -TP, le fonds TP cofinance cette offre à hauteur de 25%. La répartition entre les communes se base sur une répartition au prorata du nombre de descentes dans chaque commune selon les statistiques fournies par CarPostal . Ce mécanisme se poursuivra pour l'horaire 2023. Dès l'horaire 2024 , les communes financeront désormais à 100% l'offre et les coûts seront répartis au prorata du nombre de descentes dans chaque commune. Point à discuer en Municipalité. Pour l'horaire 2022, les prestations réalisées s'élèvent à CHF 19'298.10 TTC. Bougy-Villars participe à hauteur de CHF 3'169.83TTC (16.43%). La statistique des voyageurs et du taux d'utilisation des courses pour Bougy village est chiffrée par un total de 106 courses.

Pour rappel les changements au sein de l'ARCAM. :

Monsieur Oldivier Bailly remplace Monsieur Oscar Cherbuin à la direction

Monsieur Raphaël Badoux remplace Monsieur Robin Hottelier, délégué à la mobilité.



PRÉAVIS MUNICIPAUX

Titre des préavis	Séance CG	Décision
Préavis 01/2022 Demande de crédit de CHF 118'000 pour le projet de transformation de l'immeuble chemin de la Fin 1	22.03.2022	Accepté
Préavis 02/2022 L'adoption des nouveaux statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux AIEP	22.03.2022	Accepté
Préavis 03/2022 Remplacement du collecteur des eaux claires chemin de la Touille	22.03.2022	Accepté
Préavis 04/2022 Demande de crédit de CHF 230'000 pour le remplacement des collecteurs d'eaux claires (EC) et gainage du collecteur des eaux usées (EU) au chemin de la Laiterie.	22.03.2022	Accepté
Préavis 05/2022 Demande de crédit de CHF 670'000 pour la réalisation d'une cave communale et locaux, remise à neuf de l'étanchéité de la terrasse de la Maison Bodzérane, parcelle 21	14.06.2022	Accepté
Préavis 06/2022 Demande de crédit de CHF 110'000 pour la rénovation complète de la place de jeux du collège, cœur du village	14.06.2022	Refusé
Préavis 07/2022 Comptes 2021	14.06.2022	Accepté
Préavis 08/2022 Arrêté d'imposition 2023	25.10.2022	Accepté
Préavis 09/2022 Demande de crédit de CHF 950'000 pour la rénovation complète du cœur du village	08.11.2022	Accepté
Préavis 10/2022 Achats véhicule et matériel de voirie	09.12.2022	Accepté
Préavis 11/2022 Budget 2023	09.12.2022	Accepté

Pages : 16/40

2 - FINANCES

Nous vous prions de bien vouloir vous référer au préavis municipal n°01-2023.

3 - DOMAINES ET BÂTIMENTS

VIGNES

Fait rare depuis quelques années, 2022 a été marquée par une augmentation des prix du marché et des quotas de production.

Les ventes de vin en bouteilles se sont poursuivies tout au long de l'année, en particulier via l'auberge. La demande par la population a légèrement diminué.

La commune a tenu son stand habituel à la Fête du Raisin à Fèchy le 3 septembre. En plus de la réserve communale, les vins de nos vignerons ont été présentés aux nombreux amateurs venus découvrir les crus de notre village.

Pages: 17/40

FORETS

Une importante coupe d'entretien a été réalisée au mois de février dans un secteur situé en aval du Signal. Dans cette zone en pente, des vieux arbres lourds et âgés devenaient dangereux et d'autres étaient malade. Enfin, des individus d'espèces invasives (robinier faux acacia) ont également été prélevés. Cette ouverture faite dans le peuplement permettra à la lumière d'atteindre le sol et de contribuer à la croissance de jeunes arbres, stimulant ainsi la biodiversité.

Une autre coupe d'entretien a eu lieu au lieu dit « La Bossenaz », au nord du golf du Parc Pré Vert.



LES BÂTIMENTS

AUBERGE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 1) – PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

L'inauguration de l'auberge a eu lieu le 21 mai 2022.

Nous avons procédé à une étude acoustique avec le bureau Archac. La qualité acoustique est conforme aux recommandations de la norme DIN18041.

Réparation d'une fuite d'eau, détartrage du boiler



Pages: 18/40

Demande de devis pour l'amélioration de la cuisine de l'auberge : Grille d'évacuation, tôles inox au-dessus du fourneau, cache sous le bassin. Travaux prévus début 2023.

Le total des loyers du bâtiment de l'auberge a généré CHF 67'980.- de loyer annuel.





MAISON BODZÉRANE (GRAND-RUE 11)

Suite à une diminution des locations en 2021, les locations de la maison Bodzérane et du caveau pour 2022 ont généré CHF 6'525.-.

Suite à l'état des lieux de la sono et de l'éclairage réalisé en 2021, nous avons amélioré l'éclairage et procédé au nettoyage de tous les spots pour un montant d'environ CHF 3'000. Nous étudions encore les devis pour l'amélioration de la sono car l'investissement est important.

Achat d'un nouvel écran et projecteur. pour les séances du Conseil Général pour un montant de CHF 12'171.-.

Nous avons dû changer l'adoucisseur à sel (CHF 6'900.-), réparer les LED des sorties de secours, changer des stores et une boiserie.

Le nettoyage de toutes les vitres a été fait par l'entreprise de nettoyage CTA. Nous avons également procédé à un nettoyage complet de la cuisine.

Pages: 19/40









PETITE ECOLE (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 2)

Les 2 appartements sont occupés et génèrent CHF 33'360.- de loyer annuel.

BÂTIMENT ADMINISTRATIF (PLACE DE L'ANCIENNE EGLISE 5)

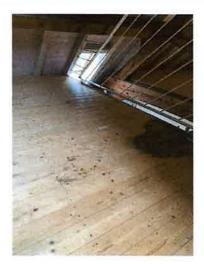
Un des deux appartements a été libéré en 2022. La Muncipalité en a profité pour entreprendre des travaux d'entretien pour un total de CHF 30'791.-: rénovation de la peinture, des sols et de la salle de bain. L'appartement est resté vacant quelques mois après les travaux et ceci malgré la baisse du loyer. Raison pour laquelle, le revenu locatif sur ce bâtiment est en diminution. Loyer 37'790.- (CHF 58'680.-).

La gérance a trouvé un locataire pour le 15 janvier 2023.

En ce qui concerne l'administration communale nous avons changé la boîte aux lettres et remplacé le réfrigérateur.

Pages: 20/40









Nouveau Bâtiment (Chemin de la fin 1)

Suite à l'acquisition du bâtiment sur la parcelle 29, nous avons loué pour une durée fixe la partie habitable du bâtiment (fin bail juin 2024). Nous comptabilisons un loyer de CHF 11'400.-. La Municipalité a procédé à l'entretien du jardin pour un montant de CHF 4'100.-.

Dans le cadre de l'étude du projet de transformation du bâtiment en appartements, des séances ont été menées avec un groupe de travail composé de 3 membres du conseil général, l'architecte et une délégation de la Municipalité.



Maison Maring (Grand-Rue 12)

Les appartements de la Maison Maring sont tous loués et ont permis de comptabiliser des loyers pour CHF 70'776.-

Des petits travaux de peintures dans le hall d'entrée sont prévus pour 2023 suite à un problème d'humidité.

Pages: 21/40

COLLÈGE (GRAND-RUE 9)

Les locations du Collège sont complètes depuis 2018, elles générent un loyer de CHF 64'584.-.

ABRI PCI (ROUTE DE SUS VILLARS 3)

Pas d'intervention sur l'abri pour l'année 2022.

EGLISE

D'importants dégâts d'usure aux fondations de l'église ont été analysés par un bureau d'ingénieurs spécialisés. Des travaux de réfection ont été planifiés et seront réalisés courant 2023.

Le système de sonnerie des cloches a connu quelques petites pannes durant l'année 2022.



HIRONDELLES

La Bodzelle, inaugurée le 13 mai 2017, a pu cette année encore abriter avec succès nos hôtes à plumes en 2022.

DIVERS

La Commune a participé une fois encore au projet Perséides qui propose d'éteindre, au maximum possible, l'éclairage artificiel de 22h00 à 04h00 sur une nuit à la mi-août pour offrir la meilleure vision possible de la galaxie afin d'observer les pluies d'étoiles filantes appelées Les Perséides.

<u>Préavis 5/2022 CHF 670'000.- pour la réalisation d'une cave communale et locaux, remise à neuf de l'étanchéité de la terrasse de la MB</u>. Mise à l'enquête et travaux prévus pour 2023.

Le préavis 9/2022 CHF 950'000 pour la rénovation complète de la place de jeu du collège cœur du village a été accepté par le Conseil Général en 2022. Le projet a été discuté lors de séances avec l'architecte-paysagiste, certains membres du Conseil Général et Municipaux. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2023.

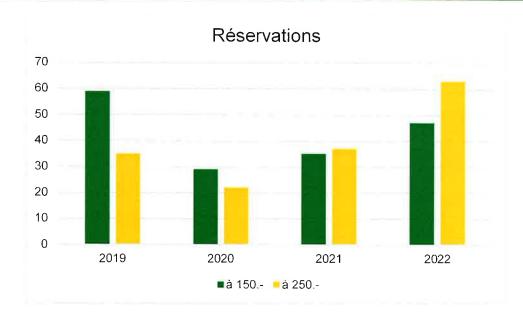
Pages: 22/40

REFUGE INTERCOMMUNAL

Nombre de réservations :

	Tarif	Jan-fév- mar	Avr-mai-jui	Jul-aou-sep	Oct-nov-déc	Total	Occupation
	150	8	16	17	18	59	62.77 %
2019	250	5	12	9	9	35	37.23 %
	Total	13	28	26	27	94	
	%	13.83 %	29.79 %	27.66 %	28.72 %		
	150	6	4	15	4	29	56.86 %
2020	250	3	3	13	3	22	43.14 %
	Total	9	7	28	7	51	
	%	17.65 %	13.73 %	54.90 %	13.73 %		
	150	0	10	14	11	35	48.61 %
2021	250	0	2	22	13	37	51.39 %
	Total	0	12	36	24	72	
	%	0.00 %	16.67 %	50.00 %	33.33 %		
	150	3	19	14	11	47	42.73 %
2022	250	7	18	19	19	63	57.27 %
	Total	10	37	33	30	110	
	%	9.09 %	33.64 %	30.00 %	27.27 %		

Pages : 23/40



4 - TRAVAUX

PARCS, PROMENADES ET CIMETIÈRE

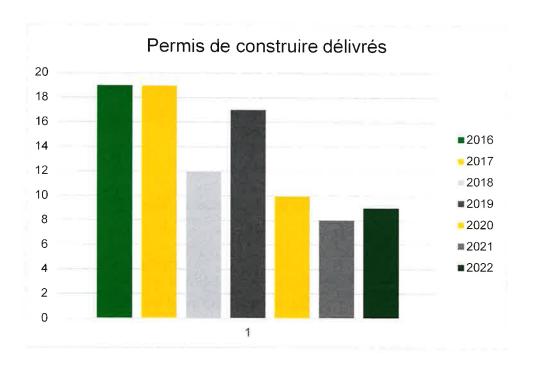
Les portails du cimetière ont été sablés et repeints.

Les laurelles (lauriers cerise) se trouvant sur le talus de l'abri communal ont été arrachées, s'inscrivant ainsi dans la démarche d'éliminer cette espèce exotique extrêmement invasive des espaces communaux. Les éléments éliminés seront prochainement remplacés par des essences indigènes.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

L'année 2022 a été stable par rapport à l'an passé en projets de constructions et de rénovations : 9 autorisations, après enquête publique ou dispense d'enquête, ont été accordées.

Pages: 24/40



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Conformément à la décision du Conseil général suite au préavis n° 6/2017 concernant la révision du PGA, les études préliminaires ont été réalisées par le mandataire, Bureau d'urbanisme GEA. La principale préoccupation à ce stade est le surdimensionnement de la zone à bâtir.

De 2020 à 2021, un avant-porjet de Plan Général d'Affectation et son règlement avec le bureau d'urbanisme et l'avocat conseil de la Commune a été élaboré. Bien qu'aucune nouvelle zone à bâtir ne soit prévue, la topographie et les zones agricoles et forestières ne le permettant pas, le Canton persiste à vouloir redimensionner la zone à bâtir. En 2022, la Municipalité s'est penché de manière approfondie sur les articles du règlement ainsi que sur les parcelle situées en zone réservée.

Fin de l'année, le projet est arrivé à son terme et sera mis à l'enquête publique en 2023.

Pages: 25/40

LES ROUTES

Signalisation:

Pour rappel la Municipalité a décidé d'attendre la réalisation de l'aménagement de la Grand-Rue pour la mise à jour finale du plan de signalisation. (le changement d'une quarantaine de signaux est budgétée depuis quelques années).

Grand-Rue:

Les travaux de la Gd-Rue (Préavis no 4/2020) sont retardés. Ces travaux sont liés avec le projet du CAD, accepté par le Conseil Général en 2021. Ce dernier doit faire l'objet d'études supplémentaires. Les travaux de la Grand-Rue suivront et devraient commencer en 2023-2024

Améliorations Foncières:

L'expertise fédérale de la DEIS sur les chemins viticoles a été faite le 5 mai 2022.

Le dossier est en attente au Canton pour définir les possibilités de subventionnement de la Confédération et du Canton. sur certaines infrastructures agricoles. Les premiers retours sont positifs.

Réfection d'avaloir sur Sus-Villars :

Rentrées de devis pour l'entretien des bordures de route. Un montant a été mis au budget, la Municipalité étudie la meilleure façon de traiter ce problème récurrent.

ECLAIRAGE PUBLIC

Pour diminuer le risque d'une potentielle pénurie d'éléctricité durant l'hiver 2022-2023 et selon les recommandations du Conseil d'Etat, la Municipalité a procédé à la réduction de son églairage. (abaissement et extinction de certains candélabres) pour un coût de CHF 4'243.-.

PARKING

Les places sur le parking souterrain sont toutes louées. Un total de CHF 42'000 est comptabilisé pour les loyers du parking. Une légère diminution est constatée sur les demandes de macaron.

Pages: 26/40

DECHETS

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE ET ORDURES MÉNAGÈRES

Pour accéder à la déchetterie il faut avoir une carte distribuée sur place, moyennant le paiement de CHF 20.-, restitué au moment de quitter la commune si le montant n'a pas été utilisé. Un système de facturation individualisé a été instauré, et le coût des déchets non-valorisables est facturé au poids pour chaque utilisateur individuellement au moyen d'une carte. Plus d'information sur le prix des déchets non valorisable : http://www.transportshenny.com/pages/berecycling.html

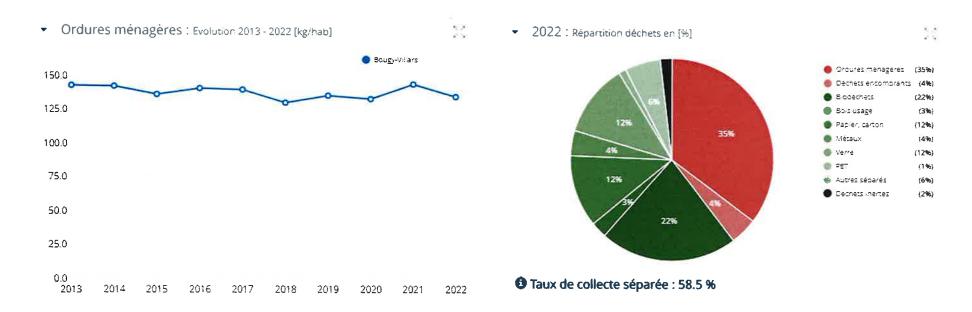
Pour le ramassage des **déchets ménagers**, notre commune a adopté depuis le 1^{er} octobre 2020 un réseau de containers judicieusement placés sur notre territoire mais suite au changement de municipalité, le porte à porte à été réintroduit en juillet 2022(Polets, Macherettes et Sus-Villars) tout en gardant les containers aux emplacements actuels. Cette information a été donnée aux habitants via un tout-ménage et elle est également disponible via notre site internet https://bougy-villars.ch/dechets. Ces containers sont loués pour une durée de 5 ans et ne doivent recevoir que des **sacs blancs taxés**. Un contrôle est d'ailleurs mis en place par la SADEC pour repérer les fraudes éventuelles.

Cette nouvelle organisation a significativement baissé les coûts pour les habitants et a fait passer la taxe déchet à CHF 72.00 pour 2022.

En 2022, nous avons également renégocié un nouveau contrat à la baisse pour la collecte des déchets ménagers après plus d'une année d'utilisation. Les répercussions sur les coûts seront effectives en 2023 avec une taxe déchets qui devrait se stabiliser à CHF 60.- par personne.

Pages: 27/40

Voici l'évolution de 2013 à 2022 pour la commune de Bougy-Villars au niveau des ordures ménagères :



Evolution 2013 - 2022 Voir informations ci-dessous

▼ Ordures ménagères [t]	68.34	71.70	63.61	64.51	63.93	67.66	65.88	65.70	63.32	60.79
Taux de collecte séparée	58.5 %	58.2 %	65.2 %	62.6 %	62.8 %	64.0 %	50.3 %	63.3 %	68.5 %	64.5 %
Population	506	497	477	475	490	483	467	481	444	425
Année	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013

Pages : 28/40

ASSAINISSEMENT

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX (AIEE)

M. Jérôme Celeschi est le responsable de l'exploitation de la STEP depuis mai 2021. M. Claudio Foglietta le seconde.

Le remplacement d'appareils et machines pour l'exploitation permet de maintenir l'installation dans un état de fonctionnement assurant un traitement des eaux de façon optimale. Une grande révision de la centrifugeuse Andritz a été faite en 2022. Les systèmes de contrôle électroniques ont aussi été remplacés pour assurer un bon fonctionnement de cette machine critique.

Les comptes 2022 présentent des charges nettes à répartir pour les communes d'un montant de CHF 668'096.-, la répartition pour Bougy-Villars est de 18.18%, CHF 144'740.- selon la clé de répartition des coûts de la STEP.

La clé de répartition est élaborée par le bureau Holinger a été validée par le comité directeur (CoDir) le 20.09.2018, valable pour la législature 2021-2026. Le projet pour une nouvelle clé de répartition, basée sur une campagne de prélèvements dans les trois communes, n'a pas encore abouti car il a manqué d'eau. Le projet est en suspens.

Les projets de nouveaux statuts et règlements de l'AIEE ont été soumis au Canton et ont été révisés par les différentes commissions. Ces derniers ont été acceptés par le Conseil général en 2022 (préavis 2/2022). Suite à une réunion en présence de Mme la Préfète, Mme Wernli, Mme Villard et un représentant de la DGE, le Président et la secrétaire, en fin d'année 2022, les articles 24 et 25 ont été reformulés par le Président comme demandés par le Canton, car ambigus.

La nouvelle mouture sera soumise au Canton avant de passer à nouveau par la procédure usuelle.

Concernant le projet de Mega STEP, les discussions continuent mais rien de concret pour l'instant. Un comité politique a été formé. L'AIEE y est représentée par Monsieur Andreas Meyer, Syndic de Féchy et Président du CODIR de l'AIEE.

Pages: 29/40

PLAN GÉNÉRAL D'EVACUATION DES EAUX (PGEE)

L'ingénieur en charge du PGEE sur la Commune, Monsieur Gérard Monney du bureau Conus et Bignens SA est malheureusement décédé en août 2023 suite à un cancer. La Muncipalité recherche un nouvel ingénieur pour la reprise du PGEE. Un appel d'offre est agendé pour 2023.

Les exigences minimales auxquelles doit satisfaire un PGEE sont définies dans l'ordonnance sur la protection des eaux (art. 5). Le PGEE planifie l'évacuation des eaux et la mise à jour du réseau EU et EC.

La Commune a procédé à la mise à jour du PGEE avec le géomètre Rossier, à Aubonne. La plateforme prévue pour 2022 est maintenant opérationnelle. De nouveaux formulaires sont remis lors la demande de permis de construire.

Pour rappel, les plans de raccordement des canalisations doivent être soumis avant le début des travaux. Il y a lieu de faire un contrôle des canalisations à la fin du chantier à l'aide de fluorescéine. Les canalisations doivent être nettoyées et curées. Un relevé est nécessaire à la mise à jour du PGEE est doit être remis à la Municipalité.

Le préavis n°5/2020 relatif à une demande de crédit de CHF 226'141.88 pour le remplacement du collecteur EC ch. 4105 à ch. 202 et gainage du collecteur EU ch. 4104 à ch. 204 au chemin du Signal a été accepté par le Conseil Général en 2020.

Les travaux ont commencé fin 2021. Ils ont été suspendus pour permettre une étude plus étendue du CAD. Les travaux reprendront fin avril 2023 : La réfection du tronçon des Polets (vers Ch. De La Fin) reprendra au même moment (au budget

2022).

Le préavis n°3/2021 relatif à une demande de crédit de CHF 360'000 pour la mise en séparatif du réseau EU-EC des Ancelles a été accepté par le Conseil général en juin 2021. Les travaux ont commencé en novembre 2021 et seront terminés début 2023.



Préavis 3/2022 CHF 302'000.- pour le remplacement du collecteur EC et réparations ponctuelles, gainage du collecteur EU au Chemin de la Touille (aval). CHF 124'000 pour la réfection de la couche de roulement. En attente des travaux CAD/Grand-Rue.

<u>Préavis 4/2022 CHF 230'000 pour le remplacement du collecteur EC et gainage du collecteur EU Chemin de la Laiterie.</u> En attente du retour du Bureau Technique (STI) pour validation de la mise à l'enquête.

CURAGE SYSTEMATIQUE

Un nouveau plan d'entretien a été mis en place en 2022. Certains regards sur les tronçons EC sont sortis du planning de curage initial et seront curés tous les 3 ans pour travailler sur un calcaire moins dur afin de limiter le temps d'action et diminuer les coûts.

Le curage du réseau EU et EC de Bougy-Villars et des grilles et sacs de routes a été effectué durant la semaine du 9 mai 2022. Les techniciens ont été confrontés à des dépôts de calcaire importants sur tout le réseau EC. Pour rappel, les regards doivent être libres d'accés.

Le directeur de Kunzli, Monsieur Jean-Daniel Chollet a quitté l'entreprise, son remplaçant est Monsieur Sébasien Bachelard.

Nouveau tronçon :

Chemin de la Touille (forêt), un regard EC enterré est obstrué par des racines. Le raccordement des avaloirs sur le collecteur ne permet pas le curage de cette conduite dans le bon sens. Le curage a pu être finalement fait en 2022 à moindre coût, les frais ont été répartis avec la commune de Féchy selon une nouvelle convention sur le Haut de la Touille.

5 – INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

ASSAGIE

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 3 établissements scolaires dans 3 localités différentes, soit Aubonne, Gimel et Etoy.

Pages: 31/40

Les comptes 2022 de l'ASSAGIE bouclent avec une charge pour les communes de l'ASSAGIE de CHF 8'170'691.17, ce qui représente une diminution d'environ CHF 200'000.- par rapport aux comptes 2021.

Depuis la rentrée d'août 2021, la Commune de Bougy compte un total de **39 élèves** soit 6 de plus qu'en 2021, sur un total de 497 habitants (+20) répartis comme suit :

- 23 élèves de primaire Aubonne. (+2/2021)
- 10 élèves de secondaire Aubonne
- 4 élèves dérogés (+2/2021)
- 1 élève ACC/DEV
- 1 élève RACC

Coût pour Bougy-Villars: CHF 230'709.10 soit une augmentation de CHF 8'603.20 par rapport à 2021.

Cette légère augmentation est principalement dûe à l'augmentation du nombre d'élèves et de la population, vu qu'un ratio de 50/50 est appliqué.

D'autre part l'ASSAGIE continue à offrir l'abonnement Mobilis à tous les élèves, ce qui leur permet également de se déplacer en dehors des heures d'école dans toute les zones qui englobent l'ASSAGIE.

ECOLE DE MUSIQUE

Notre participation à l'Ecole de Musique de Rolle et environs est stable au fil des années. Elle s'élève à CHF 4721.50 en 2022 contre 4'531.50 en 2021.

La participation des Communes a été budgetée à CHF 21.50 de plus que budgeté.

Pages: 32/40

EGLISE - TEMPLE

Statistiques religieuses au 31 décembre 2022

Habitant(e)s selon confession	
Inconnu	113
Catholique romain	127
Protestant	121
Sans confession	78
Autres confessions	53
Sans indication	17

6 - POLICE

POLICE

CRIMINALITE

Les statistiques 2022 de la police cantonale font ressortir les infractions, constatées et commises sur le territoire de la commune, suivantes :

	2020	2021	2022
Total vie et intégrité corporelle (voies de fait) 0	1	0
Vol y c. d'importance minime(sans vol de véhicu	ule)3	8	8
Dont vol par effraction	2	4	3
Vol de véhicule	1	1	0
Dommages à la propriété lors de vol	2	4	3
Escroquerie yc importance minime	1	0	2
Extorsion et chantage	1	0	0

Pages : 33/40

Total patrimoine	10	13	15
Menaces	0	1	1
Violation de domicile lors de vol	2	4	2
Total liberté	2	5	3
Total autres titres du code pénal	0	2	1
Loi sur les stupéfiants	0	3	0

SDIS ETRAZ-REGION

La participation des communes au SDIS Etraz-Région a été légèrement augmentée afin de permettre l'engagement d'un pompier professionnel permanent, chargé de la coordination de l'instruction des 300 volontaires de l'organisation.

Le SDIS Etraz-Région a réalisé 184 interventions en 2022.

ORPC MORGES

La commune de Bougy-Villars est une des 62 Communes membres de l'ORPC du district de Morges.

A ce titre, un membre de la Municipalité participe aux assemblées générales de printemps et d'automne.

Une légère augmentation de la participation a été réalisée afin d'engager un nouveau collaborateur à 60%.

Pages: 34/40

7 - SÉCURITÉ SOCIALE

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALES MORGES-AUBONNE-COSSONAY (ARASMAC)

L'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay (ARASMAC) est constituée de 4 centres d'activité (Aide sociale, PC familles, Assurances sociales et Accueil des enfants). Au moment de la rédaction de ce rapport de gestion les informations concernant les activités de l'ARASMAC et les comptes 2022 ne sont pas disponibles.

LE CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

Magré la pandémie mondiale, le CS n'a pas constaté d'augmentation du nombre de dossiers à traiter, soit 920.

La charge anticipée par commune reste stable à CHF 0.70 par habitant.

LE CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISIONS (CRD)

Cette prestation complémentaire est destinée aux familles qui vivent avec des enfants de moins de 16 ans, qui sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins et qui, malgré une activité lucrative, n'arrivent pas couvrir leurs dépenses

Ce secteur a été restructuré en 2018 et ne compte maintenant plus que 3 agences : AAS Morges-Est, AAS Morges-Ouest et AAS Cossonay. Une part considérable de son activité se concentre autour de l'attribution de subsides pour l'assurance-maladie.

LES AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

La participation des Communes a été budgétée à CHF 23.95 par habitant pour 2022.

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE (AJEMA-AFJ)

Le réseau AJEMA est le réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF).

Pages: 35/40

DEFIBRILLATEUR

La Commune est équipée d'un défibrillateur, placé à l'extérieur de l'entrée de la Maison Bodzérane. Ce défibrillateur fournit des instructions vocales à l'utilisateur et appelle automatiquement les services de secours dès que le défibrillateur est activé.

Le défibrillateur est enregistré auprès des réseaux 144 et « First Responders ». Le défibrillateur n'a heureusement pas servi en 2022.

8 - SERVICES INDUSTRIELS

SIDERE

La Commune siège au Comité Directeur du SIDERE et deux membres du Conseil général siègent au conseil intercommunal. Les travaux de rénovation de la station de pompage et de réception des sources de Bougy-Villars se sont terminés au printemps 2020. Avec le raccordement de Bougy et la fin des travaux du réservoir de Mallessert, on peut désormais monter de l'eau du lac à Bougy-Villars et à la Croix de Luisant pendant les périodes plus sèches.



Toutefois, avec la sècheresse de 2022, le manque d'eau s'est fait ressentir et des mesures ont été prises avec l'interdiction de l'arrosage pendant plusieurs semaines. La principale raison a été l'invasion des moules Quagga dans les conduites des stations de pompage de l'eau du lac qui se trouvent pourtant à plus de 50 mètres de profondeur.

Pour plus d'information sur cette problématique qui touche pratiquement tous les lacs suisses, veuillez consulter les articles et sites suivants :

- https://bougy-villars.ch/eaux
- https://www.svgw.ch/fr/eau/dossiers/dossier-moule-quagga/
- https://www.24heures.ch/la-moule-quagga-un-defi-pour-la-transition-energetique-756788368313
- https://www.24heures.ch/pourquoi-les-moules-quagga-coutent-si-cher-aux-communes-lemaniques-211889272020

Pages: 36/40

Les eaux du réseau du SIDERE proviennent de sources et du lac Léman. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via les réseaux voisins. (voir tableau).

Tableau qualité, dureté et provenance de l'eau potable

Villages	Hiver		Eté		Dureté Totale en °F	Nitrates en mg/l	PH
						Max 40mg/I	_
Allaman	Lac +	Sources	Lac		14 à 23	8.3	7.8
Bougy-Villars	Sources +	Lac	Lac +	Sources	17 à 28	7.1	7.7
Bursins	Sources		Sources +	Lac	16 à 27	3.1	8.1
Bursinel	Sources		Sources +	Lac	22 à 27	5.1	8.0
Dulty	Sources		Sources +	Lac	22 à 27	5.0	8.0
Féchy	Sources +	Lac	Lac +	Sources	21 à 28	8.2	7.6
Gilly	Sources		Sources +	Lac	14 à 27	2.8	8.0
Luins	Sources		Sources +	Lac	22 à 27	5.8	7.9
Mont-s-Rolle	Sources +	Lac	Lac +	Sources	14 à 28	6.8	7.5
Perroy	Lac +	Sources	Lac		14 à 19	4.0	7.7
Rolle	Lac +	Sources	Lac		14 à 19	2.8	8.1
Vinzel	Sources		Sources +	Lac	22 à 27	5.6	7.9

Le **bilan de consommation** à Bougy a légèrement augmenté en 2022 principalement a cause de la sécheresse et ceci malgré les restrictions de plusieurs semaines mises en place pendant l'été. Nous pouvons toutefois aussi mettre la différence sur l'augmentation du nombre d'habitants, mais malgré cela, on peut dire que tous les habitants n'ont pas respecté de la même manière ces restrictions.

La production des sources communales injectée dans le réseau du SIDERE est la suivante :

Toutefois, nous constatons que le bilan de production des sources de Bougy a globalement augmenté par rapport aux années précédentes, mis à part en 2020, lors des travaux du réservoir, celles-ci ont produit plus d'eau et continueront, nous l'espérons, à le faire dans le futur.

La raison principale est le meilleur captage des sources suite aux travaux réalisés sur le réservoir et sur les collecteurs. Cette eau est maintenant redistribuée dans le réseau sans perte. L'ancien réservoir ne permettait pas de redistribuer l'eau et l'excédent était perdu

Communes	2022	2021	2020	2019
Bougy-Villars	51'517	52'231	17'187	36'017
Bursins	172'628	188'176	195'006	212'658
Gilly	212'862	206'152	222'868	161'036
Mont-sur-Rolle	70'989	53'663	81'072	56'449
Perroy	139'180	165'678	57'593	119'663
Rolle	(€)		a	12.5
Vinzei	160'914	180'498	170'827	158'992
TOTAL m³	808'090	846'398	744'553	744'815

Les apports d'eau des communes moins élevées de 38'308 m³ qu'en 2021.

Pour information, l'eau des sources est contrôlée par des turbidimètres et désinfectée par ultraviolet. L'eau du lac Léman est pompée puis subit une filtration à sable, à charbon actif et une désinfection par ultraviolet.

Des autocontrôles réguliers sont effectués par le SIDERE mais également par un laboratoire. Ces valeurs sont affichées au pilier public et sur notre site internet.

La valeur d'un des métabolites du fongicide chlorothalonil qui a été dépassée en 2019 est maintenant sous la valeur maximale admise de 0,1 μ g/l. Le SIDERE surveille continuellement ces valeurs dans le cadre de son autocontrôle. Les sources ou captages incriminés ont été fermés.

Pour toutes informations complémentaires. Plus sous : https://www.sidere.ch/.

Communes	2022	2021	2020	2019
Allaman	54'926	48'557	56'707	53'135
Bougy-Villars	81'541	77'286	81'046	75'657
Bursinel	50'976	47'526	50'514	56'219
Bursins	116'841	92'625	84'376	84'390
Dully	125'325	101'701	119'761	114'868
Féchy	114'725	119'283	114'309	113750
Gilly	117'532	116'055	128'745	124'362
Luins	45'064	42'539	48'510	48'343
Mont-sur-Rolle	208'296	198'339	223'100	210'224
Perroy	160902	191'434	208'395	244'231
Pizy	12'685	4'069	16'286	12'242
Rolle	497'010	530'198	497'191	538'168
Vinzel	119'906	142'538	142'314	133'433
TOTAL m³	1'705'729	1'712'150	1'771'254	1'849'337

9 - DIVERS

INFORMATIQUE

Fin 2022, nous avons signé un contrat avec la société Cyber Safe pour effectuer une analyse complète de nos infrastructures et mettre à jour les potentielles failles de notre système. Nous désirons également réduire le nombre de prestataires avec qui nous travaillons et évaluons également leurs pretations. Une formation et un test de phishing ont été effectués auprès de tous les collaborateurs et municipaux. Le test a été réussi. Nous continuons à sécuriser le système et les données en 2023 pour avoir la certification Cyber Safe.

Pages: 38/40

FONDATION PRE VERT DU SIGNAL DE BOUGY

La Fondation Pré-Vert du Signal de Bougy et le Golf Parc du Signal de Bougy sont principalement implantés sur le territoire de la Commune. Les Syndics des Communes d'Aubonne et de Bougy-Villars participent au Conseil de Fondation une fois par année. Cette présence permet de conserver des relations avec le plus grand employeur de la Commune d'une part, d'autre part elle permet de connaître le fonctionnement et les questions de la Fondation.

Le début de l'année 2022 était toujours sous l'égide des limitations COVID. Mais la levée de ces mesures en mai 2022 et un été favorable ont permis de réaliser une nnée tout à fait correcte. Pour des raisons administratives et de procédure, la nouvelle attraction, le « Family Coaster » n'a toutefois pas pu être mis en service en 2022 comme souhaité.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commune de Bougy-Villars est sensible à la question du développement durable et essaie, dans la mesure du possible, d'intégrer le concept de durabilité et d'écologie dans ses projets, dont :

- le projet de chauffage à distance au bois, repris et étendu aux bâtiments privés
- le certificat Minergie pour la Maison Maring
- l'amélioration de la déchetterie intercommunale afin d'optimiser le recyclage des déchets et des ordures ménagères
- la construction du parking prévoit deux places avec bornes de recharge pour véhicule électrique
- l'utilisation de vaisselle recyclable pour nos événements
- baisse de l'éclairage public

Une démarche auprès de l'Association des Communes Vaudoises et de l'Union des Communes Vaudoises a été entreprise afin de sensibiliser les députés au Grand conseil sur la problématique de la responsabilité des communes en matière de contrôle des bilans thermiques dans les dossiers de construction et de rénovation.

Nous travaillons également sur un projet de subvention communale afin de promouvoir et d'aider nos habitants dans leurs démarches pour une économie durable et écologique.

Pages: 39/40

DECISION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de gestion, de bien vouloir :

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu les comptes et le rapport sur la gestion présentés par la Municipalité,
- Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission de gestion,

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2022.

Bougy-Villars, le 9 mai 2023

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Claude-Olivier Rosset

La Secrétaire

Fabienne Aeby